

LE TRAVAIL EN ELEVAGE DE VOLAILLES BIO EN CIRCUITS COURTS



Le travail est un point sensible en circuits courts en raison des différentes activités à gérer en plus de l'élevage : abattage, transformation, conditionnement, commercialisation. Une enquête a été réalisée en 2024 auprès de 16 aviculteurs Bio des Pays de la Loire en vente directe pour quantifier leur charge de travail et recueillir leur ressenti.

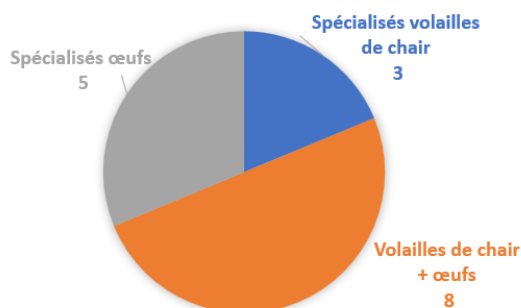


PORTRAIT DES 16 FERMES ENQUÊTÉES

Volailles de chair et poules pondeuses

La moitié des 16 élevages enquêtés ont les 2 productions. 5 sont spécialisés en poules pondeuses.

Graph. 1 – Typologie des 16 élevages enquêtés



Les **11 ateliers « volailles de chair »** sont des petits élevages indépendants conduits avec plusieurs lots d'animaux d'âges différents et plusieurs abattages par lot de manière à assurer un approvisionnement régulier des marchés. Ils commercialisent en médiane **4 850 volailles par an** (de 1950 à 20 660).

Le poulet est présent et dominant dans tous les ateliers mais beaucoup sont multi-espèces (tableau 1). Les producteurs assurent eux-mêmes l'abattage de leurs volailles : 1 dans un abattoir collectif, tous les autres à la ferme en



EANA (établissement d'abattage non agréé ou « tuerie » à la ferme).

A côté de l'élevage dédié au circuit court, 2 producteurs ont des poulaillers en contrat filière longue.

Tab. 1 – Espèces abattues par les 11 élevages de volailles de chair

	Nb d'ateliers	Durée d'élevage médiane	Nb médian d'abattage par lot
Poulet	11	113 jours	4
Pintades	9	135 jours	Variable selon positionnement dans la gamme
Canards	2	90 jours	6
Volailles festives	8	-	-
Poules réforme	7	-	-



Les **5 élevages spécialisés en poules pondeuses** disposent d'un **centre d'emballage d'œuf (CEO)** agréé sur la ferme : ils commercialisent entre 153 000 et 234 000 œufs en circuits courts/an. A l'exception d'un élevage de 6000 poules livrant également en filière longue, les autres sont des petits élevages dont la production est intégralement destinée au circuits courts : **750 poules** en médiane (min : 540 – max : 1400), avec au minimum 2 lots d'animaux pour assurer une production permanente d'œufs.

Les troupeaux de poules pondeuses présents dans 8 des 11 élevages de chair sont destinés à la vente directe (effectif < 250 poules).

Antériorité dans le circuit court

En volailles de chair, les $\frac{3}{4}$ des producteurs sont en circuit court depuis plus de 5 ans (la moitié depuis plus de 15 ans). A l'inverse, 4 des 5 élevages spécialisés en poules pondeuses sont en circuit court depuis moins de 5 ans.

Organisation de la main d'œuvre

L'atelier volaille circuits courts s'insère dans des exploitations diverses dans leurs formes juridiques, leurs tailles et leurs productions (2/3 ont d'autres productions que la volaille).



En **volailles de chair**, la moitié des fermes est sous forme sociétaire (tableau 2). Seules 2 sur 11 font fonctionner l'atelier volailles circuits courts uniquement avec de la main d'œuvre exploitant. Toutes les autres recourent à des salariés, apprentis ou à de l'entraide familiale, à hauteur de 0,8 ETP en médiane (tableau 3). Cette main d'œuvre est principalement mobilisée pour l'élevage et l'abattage. Les producteurs délèguent moins les tâches liées à la commercialisation.

Spécialisés œufs : les exploitations unipersonnelles dominent. Ces petits ateliers ont besoin de moins de main d'œuvre (moins de lots à gérer, durée d'élevage plus longue, pas de transformation de produit...) : ils reposent davantage sur la main d'œuvre exploitant.

Tab. 2 – Type d'exploitation

	Volailles de chair (avec ou sans œufs)	Spécialisés œufs
Exploitations unipersonnelles (EI, EARL, SCEA)	5	4
GAEC ou EARL multi-associés	6	1
Total	11	5

Tab. 3 – Organisation de la main d'œuvre sur l'atelier circuit court.

	Volailles de chair (avec ou sans œufs)	Spécialisés œufs
Main d'œuvre exploitant : nb médian d'UMO	0,9 (0,5 à 2,4)	0,9
Nb atelier CC avec main d'œuvre autre qu'exploitant*	9 sur 11	3 sur 5
Nb médian d'ETP non exploitant	0,8 (0,3 à 4,2)	0,1

L'enquête s'est attachée à caractériser le travail d'astreinte (tâches non différables effectuées à un rythme régulier) sur l'atelier volailles en circuits courts en considérant l'élevage, l'abattage-découpe, le conditionnement pour les CEO, la vente et la gestion administrative associée au circuit court.



LE TRAVAIL EN VOLAILLES DE CHAIR

Elevage

Le temps d'astreinte en élevage correspond aux soins quotidiens aux animaux (alimentation, surveillance, soins..) et à la gestion des vides sanitaires (nettoyage des bâtiments, mise en place des lots...). Dans les élevages mixtes chair et pondeuses, il n'a pas été possible de distinguer le temps consacré aux lots de pondeuses du temps passé aux lots de chair. En revanche, le ramassage des œufs n'est pas inclus dans les résultats présentés ci-dessous.

La productivité du travail est calculée en considérant le nombre de volailles de chair commercialisées en circuits courts par an. Sur le poste « élevage », elle s'échelonne de **3 à 8 volailles/heure** de travail d'astreinte avec une médiane à 4,7.

Les écarts constatés peuvent s'expliquer par la combinaison de plusieurs facteurs parmi lesquels :

- la **taille de l'atelier** (économie d'échelle possible ou pas)
- le **parc de bâtiments** : nombre, taille, organisation (bâtiment unique divisé en plusieurs cases ou un bâtiment par lot). Dans les ateliers de moins de 5000 volailles /an, les meilleures productivités ont été constatées dans les systèmes avec bâtiment unique divisé en plusieurs cases.
- le niveau d'équipement, notamment pour la **distribution de l'alimentation** : c'est LE point noir évoqué par les producteurs. La distribution au seau est chronophage et pénible. Les solutions ou projets évoqués tournent autour de l'automatisation en bâtiment fixe, la mécanisation (distribution au godet tracteur, remorque distributrice...)



4,7
volailles/h

**C'est la productivité médiane
constatée sur le poste
ELEVAGE.**



POULET

Conduite des élevages enquêtés

- Tous achètent des poussins d'1 j
- 2/3 mettent en place un nouveau lot tous les 4 à 6 semaines
- 90% pratiquent la fabrication d'aliments à la ferme (dont 20% en faisant appel à un prestataire : FAF mobile)
- 50% bâtiments fixes – 50% bâtiments mobiles
- Durée d'élevage : 113 jours (de 95 à 150 j)
- Nb médian d'abattage par lot : 4 (min = 2 ; max = 9)
- Nb de poulets abattus par session d'abattage : 100 (min = 50 ; max = 315)
- Poids carcasses de 1,8 à 2,3 kg.



ou autres astuces pour éviter les va-et-vient (ex : stockage secondaire de la quantité d'aliment nécessaire pour la semaine au niveau de chaque bâtiment...).

A noter également parmi les autres sujets pointés par les producteurs pour leur impact sur le travail :

- l'optimisation de la FAF (fabrication d'aliment à la ferme) : capacité silo de stockage, recours à une FAF ambulante en prestation de service...
- la gestion manuelle des trappes d'accès aux parcours : 2 élevages ont électrifiés leurs parcours et laissent les trappes ouvertes la nuit.



Abattage

Le temps d'astreinte pour l'abattage correspond au travail d'enlèvement des volailles, d'abattage et de nettoyage de l'abattoir.

L'abattage est une tâche ingrate, pénible physiquement et qui pose des problèmes spécifiques d'organisation. Il nécessite en effet de trouver la main d'œuvre :

- suffisante : 3 personnes par abattage en médiane dans notre enquête (de 2 à 4) ;
- mobilisable pour des sessions d'abattage de 5 heures en moyenne ;
- et ceci régulièrement : 60% des producteurs abattent toutes les semaines, 20% tous les 15 jours.

Par ailleurs, avec les volailles festives, un pic de travail doit pouvoir être géré en fin d'année. Ceci explique un recours fréquent à de la main d'œuvre non salariée sur ce poste.

En médiane, la productivité constatée est de 6,1 volailles abattues/heure, avec des écarts de 1 à



ABATTAGE

6,1

volailles abattues/h totale

3

**personnes mobilisées par
session d'abattage**

3 entre abattoirs. Remarque : cette productivité est calculée en tenant compte du nombre total d'heures consacrées à l'abattage en considérant toutes les personnes présentes.

Pour le confort de travail et la productivité, il est nécessaire de trouver le bon équilibre entre



la taille des lots abattus, le nombre de personnes intervenant, la dimension du labo, des chambres froides et les équipements. Panorama des solutions matérielles mises en place ou envisagées par les producteurs pour améliorer les conditions de travail :

- **Plumeuse rotative** (70% de producteurs équipés), beaucoup moins pénible et plus rapide que la plumeuse à doigt ;

- **Eviscération semi-automatique**, par aspiration (2 producteurs équipés)
- **Chaîne d'abattage** (attention à pouvoir l'amortir économiquement sur des petits volumes) : 2 sont équipés.
- **Agrandissement** de chambres froides devenues limitantes.

Découpe, transformation, conditionnement

2/3 des producteurs ont étoffé leur gamme avec de la découpe de volailles dans des proportions plus ou moins importantes. 1/3 propose également des produits cuits (rillettes, pâtés, plat cuisiné...). L'augmentation de la part de produit élaboré dans les gammes entraîne logiquement une augmentation du temps de travail. Le tableau 4 présente la productivité du travail après abattage en fonction de la part de volailles PAC (prêtes à cuire) dans la gamme. Ce temps regroupe les opérations de découpe, transformation, conditionnement, étiquetage, et nettoyage.

Tab. 4 – temps de travail post-abattage (10 labo à la ferme)

Type de gamme	Nb de producteurs	Productivité (volailles/h)
100% volailles PAC	4	20*
Plus de 50% des volailles en PAC	4	17
Plus de 50% des volailles découpées transformées	2	5

*travail de conditionnement/étiquetage essentiellement

Commercialisation

A l'exception d'une ferme réalisant 100% de ses ventes en AMAP, les exploitations sont présentes sur plusieurs types de circuits de commercialisation (4 en médiane). La vente directe domine. La vente aux professionnels (magasins, GMS...) se développe avec l'augmentation de la taille de l'atelier (tableau 5).

Tab. 5 – Répartition des producteurs selon la part de chiffre d'affaires (CA) réalisé en direct.

Profil	Nb de producteurs	Taille de l'atelier (Nb médian de volailles en CC/an)
100% du CA en vente directe	4	2 500
Plus de 60% du CA en vente directe	4	3 750
50% ou moins du CA en vente directe	2	15 830



Les circuits fréquentés n'ont pas tous le même poids dans le chiffre d'affaires : ainsi, les producteurs réalisent 85 % de leurs ventes sur 2 types de circuits seulement. Dans notre enquête, les AMAP et marchés, suivis de la vente à la ferme et en système drive sont les circuits gérant le plus souvent l'essentiel du chiffre d'affaires (graphique 2).

Le **temps de commercialisation** inclut le temps consacré à la gestion et à la préparation des commandes, aux transports, à la vente et au nettoyage des locaux et du matériel.

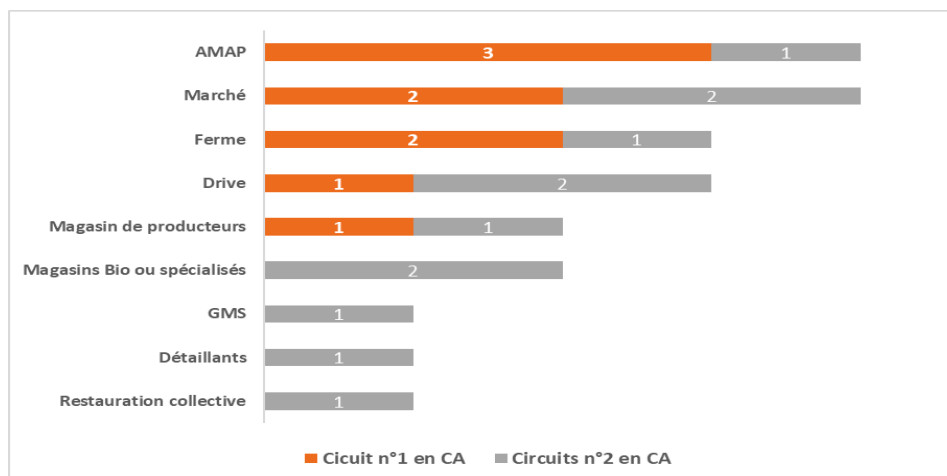
La productivité médiane constatée est de 6,4 volailles/heure de commercialisation. Des écarts importants sont constatés entre producteurs (facteur 3,5 entre la productivité la plus élevée et la plus faible). Le meilleur résultat (14 volailles/h) est observé dans le système 100% AMAP, système permis par la petite taille de l'atelier (1950 volailles/an).



COMMERCIALISATION

6,4
volailles /h

Graphique 2 : Analyse des 2 premiers circuits de vente en chiffre d'affaires (CA) : nombre de producteurs par circuit en fonction de l'importance de ce circuit dans leur chiffre d'affaires (en orange = 1^{er} circuit en chiffre d'affaires – en gris = 2^e circuit en chiffre d'affaires).





Pour éviter de « rester avec des volailles sur les bras », la plupart des producteurs privilégie les **ventes sur commandes** : un travail à part entière (relance des clients...) dont la gestion est facilitée par le recours à un logiciel adapté.

En circuits courts, l'optimisation de la logistique est également un levier important de gain de temps. Peu de producteurs réalisent la majorité de leur chiffre d'affaires à la ferme (graphique 2) : la vente implique donc des trajets réguliers. Dans notre enquête, il faut faire en médiane **1,7 km pour commercialiser une volaille**. Cela va jusqu'à 4,9 km. Pour gagner du temps, une pratique répandue est la **mutualisation des livraisons entre producteurs**.

Enfin, il faut noter que ce temps de vente intègre :

- les œufs pour les 8 producteurs concernés par les 2 productions ;
- potentiellement d'autres produits issus de la ferme (5 producteurs valorisent également en circuits courts des viandes d'agneau, de bœuf, des légumes, huile, protéagineux) voire issus d'autres producteurs (dépôt_vente).

Au sein d'une exploitation, il y a donc aussi de la « mutualisation » entre productions sur le volet commercial (équipements, temps...).



ADMINISTRATIF

Temps à ne pas négliger

L'activité circuits courts s'accompagne d'un travail administratif spécifique : traçabilité, éditions des bons de livraison et factures, gestion de caisse, saisie comptable. Ce temps dépend des circuits de vente, du nombre de clients professionnels, de l'équipement informatique... Dans notre enquête il a été estimé à **17,5 volailles/heure**.



LE TRAVAIL EN POULES PONDEUSES + CEO

Parmi les 16 élevages avicoles enquêtés, seulement 5 sont spécialisés en poules pondeuses. Tous sont équipés d'un Centre d'emballage d'œufs (CEO) sur la ferme. Le temps de travail observé sur les différents postes est présenté dans le tableau 6 à titre indicatif (faible nombre d'enquêtes).

Tab. 6 – Productivité du travail dans les ateliers poules pondeuses avec CEO

Poste	Productivité médiane en œufs/heure (mini – maxi)
Elevage pondeuses	279 (200 – 352)
Ramassage des œufs	430 (391 – 475)
Classement et emballage (CEO)	503 (400 – 780)
Commercialisation	310 (245 – 670)
Administratif	964 (692 – 1961*)

*Ecart importants pouvant s'expliquer par la délégation ou non de la comptabilité et le niveau d'informatisation pour la gestion des bons de livraisons et de la facturation.

Le temps de travail au CEO comprend le temps de classement des œufs (mirage, calibrage), de conditionnement ainsi que le nettoyage et la gestion de la traçabilité. Il s'élève en médiane à **503 œufs/heure**. L'équipement des éleveurs est assez comparable : mireuse-calibreuse avec marqueuse automatique intégrée.

Rappelons que d'un point de vue réglementaire, le CEO permet aux producteurs d'accroître leur effectif de poules pondeuses au-delà de 250 et de vendre à des professionnels. Logiquement, c'est sur ce type de clientèle que les producteurs



POULES PONDEUSES

Conduite d'élevage observée dans les ateliers 100% circuit court

- Au moins 2 lots de poules sur une période de l'année de manière à assurer une production permanente (pas de rupture pendant le vide sanitaire)
- Taille de lots : 180 à 700 poules
- 50% bâtiments fixes – 50% bâtiments mobiles
- Taux de ponte moyen : 80 %
- Œufs déclassés : 3 %
- Ramassage manuel des œufs

réalisent la majorité de leur chiffre d'affaires (65 à 90%) : épiceries et magasins spécialisés en tête, suivis des restaurants, boulangers-pâtisseries.... La productivité médiane pour la



VOLAILLES BIO EN CIRCUITS COURTS : IMPACT SUR LE TRAVAIL



commercialisation est de **310 œufs/heure**, la distance parcourue de **6 400 km/an**.

Notons que l'atelier vendant le plus d'œuf à l'heure (670/heure) réalise 80% de son chiffre d'affaires sur un réseau de détaillants en ayant réussi à concentrer les livraisons sur 1 seul jour par semaine.

En matière d'optimisation du travail, les préoccupations des éleveurs de poules pondeuses rejoignent celles de leurs collègues en volailles de chair avec notamment la problématique de distribution de l'aliment, de la mutualisation entre producteurs et de l'informatisation de la gestion des commandes.



Présentation commerciale : la vente en vrac est privilégiée par la majorité des éleveurs enquêtés.



LE CIRCUIT COURT EN VOLAILLE : UNE ACTIVITE VALORISANTE, SOURCE DE SATISFACTION

Tous les éleveurs enquêtés se disent satisfaits voire très satisfaits de leur activité : la liberté de décision, le contact avec les clients comptent parmi les principaux motifs de satisfaction (voir encadré).

La charge de travail est réelle : sur une échelle de 1 (très faible) à 10 (très élevé), les éleveurs de volailles de chair l'ont évaluée à 7 quand leurs collègues spécialisés en pondeuses attribuaient la note de 6/10.

L'avis des producteurs enquêtés sur leur activité



Ce qui plaît

- Métier autour du vivant, de la nature
- Contact avec les clients
- Liberté, autonomie de décision
- Fierté tirée de la valorisation des produits
- Diversité des tâches à réaliser



Ce qui déplaît

- Abattage
- Gestion des vides sanitaires : nettoyage...
- Charge de travail administratif



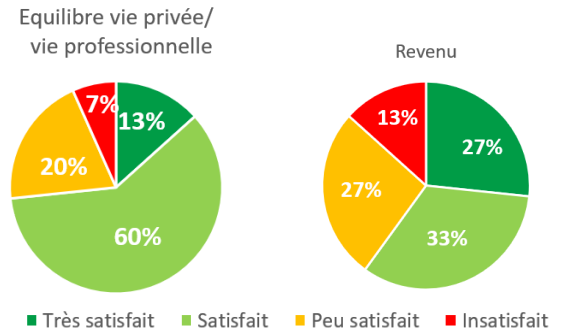
VOLAILLES BIO EN CIRCUITS COURTS : IMPACT SUR LE TRAVAIL



Malgré cela, les 3/4 des enquêtés se déclarent satisfaits de l'équilibre entre leur vie privée et leur vie professionnelle. Plus de la moitié se dit également satisfait du revenu dégagé (100% des spécialisés pondus satisfaits de leur revenu).

La multiplicité des activités à gérer en circuit court renforce généralement la charge mentale qui pèse sur les producteurs. Il faut noter l'importance de la dimension sanitaire dans cette charge mentale chez les producteurs enquêtés, héritage de la crise de l'influenza aviaire.

Graphiques : niveau de satisfaction des aviculteurs enquêtés



CONCLUSION

Cette enquête a permis d'explorer la question du travail chez les aviculteurs Bio indépendants valorisant leur production en circuits courts. Les problématiques y sont très spécifiques : petite taille d'atelier, mode d'élevage adapté au besoin de commercialisation en continu, niveau d'automatisation faible. L'enjeu d'optimisation du temps et du confort de travail est important à prendre en compte pour la pérennité humaine et économique de ces structures comme l'ont exprimé les producteurs interrogés dans les conseils qu'ils donneraient à des porteurs de projet (voir encadré ci-contre).

Cette enquête a été réalisée en 2024 par Mathilde BILLAT, élève ingénieur à l'ISARA Lyon dans le cadre du projet de recherche NOV-AT-BIO



RETOUR DES PRODUCTEURS : quels conseils pour les futurs aviculteurs en vente directe ?

- « Bien penser la problématique du travail pour que ça soit tenable sur le long terme »
- « Investir dans le confort de travail dès le début pour ne pas s'épuiser physiquement »
- « Ne pas travailler tout seul » ;
- « Faire du partenariat, créer du lien avec les autres producteurs, être solidaire »
- « Ne pas se lancer sans une étude de marché »
- « Prendre le temps de bien préparer son projet »

CONTACT

Direction Entreprise
Pôle Circuits courts – Accueil à la ferme
Produits.fermiers@pl.chambagri.fr
Tél. 02 53 57 18 36

